



COMMUNIQUÉ

Chers clients de Moov Money,

Conformément aux dispositions des articles 27 et 29 de l'instruction n°008-05-2015 régissant les conditions et modalités d'exercice des activités des émetteurs de monnaie électronique dans les États membres de l'UMOA, il est fait obligation à tout client disposant d'un compte Mobile money de se faire identifier au niveau de son opérateur.

Au regard de cette disposition, Moov Money Côte d'Ivoire invite chacun de ses clients, qui ne se serait pas fait identifier, à se rendre à l'agence ou dans le point service Moov Africa le plus proche pour faire la mise à jour de ses données d'identification afin de continuer à utiliser ses services en toute sécurité.

Moov Money Côte d'Ivoire souligne que cette opération d'identification et de mise à jour des données d'identification est totalement gratuite.

Pièces à fournir :

● Pour les nationaux :

- Carte nationale d'identité (CNI) biométrique
- Permis de conduire nationale biométrique
- Passeport biométrique
- Toute pièce d'identification biométrique établie par l'ONI

● Pour les particuliers non nationaux :

- Passeport biométrique
- Carte nationale d'identité biométrique établie par un Etat membre de la CEDEAO
- Toute pièce d'identification biométrique établie par l'ONI